Jean-Baptiste André Godin à Auguste Vavasseur, 28 octobre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)
Collation1 p. (268r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Vavasseur, 28 octobre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50012

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction28 octobre 1879
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireVavasseur, Auguste (1823-1905)
Lieu de destination10, rue du Caire, Paris

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin envoie à Vavasseur un chèque de 2 000 F pour le rémunérer des conseils donnés sur les statuts de l'Association coopérative du capital et du travail, comme convenu avec Alexandre Tisserant.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Finances d'entreprise, Procédure (droit)
Personnes citées

- Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail
- Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50012?context=pdf

Epinal 28 8bre 77

Monsieur,

M. Bimard m'écrit qu'il a arrêté avec vous au chiffre de deux mille francs les frais de consultation que vous avez bien voulu me donner, au sujet des statuts de l'association du Tonkin.

Je vous adresse cette somme ci-inclus en un chèque sur Paris et vous remercie sincèrement pour vos conseils.

Veuillez agréer,

Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments

Eudes